ÉCOLE&CULTURE

Donner l'occasion à chaque élève de découvrir les arts et la culture tout au long de sa scolarité.

Sésac - DIP
Quai du Rhône 12
1205 Genève
ecoleculture@etat.ge.ch

CHIFFRES - CLEFS :

■ **300** projets différents chaque année.

■ **150'000** places proposées chaque année aux plus de **77'000** élèves du DIP.

■ **200** partenaires culturels réguliers engagés dans les activités.

OBJECTIFS :

■ Susciter la curiosité des élèves et contribuer à leur formation culturelle.

■ Favoriser et faciliter les liens entre la culture et l'école.

■ Faire vivre la culture en milieu scolaire, auprès des élèves.

■ Promouvoir des offres culturelles pour les classes et les valoriser auprès du corps enseignant des trois degrés d'enseignement et de toutes les filières de formation.

■ Valoriser la nouveauté, la diversité et la singularité tout en exigeant des prestations artistiques de qualité professionnelle.

RÔLE :

■ Préparer une programmation culturelle diversifiée et proposer des projets culturels en garantissant une variété des formes et des expressions artistiques.

■ Garantir la bonne communication des offres au sein de tous les établissements scolaires tout au long de l'année.

■ Veiller à un accès équitable aux offres culturelles.

■ Assurer l'expertise des projets culturels pour les élèves de tous les degrés et filières d'enseignement.

■ Proposer des ateliers pratiques donnés par des artistes au plus grand nombre d'élèves possible.

■ Soutenir des projets menés par des établissements scolaires ou le corps enseignant (chœurs, orchestre, Journées d'études cinématographiques, …).

ACTIONS :

■ Coordonner un programme d'activités culturelles adaptées à tous les publics scolaires.

■ Communiquer en continu sur les offres culturelles (site É&C, *newsletters* internes au réseau culturel É&C, bulletin d'information hebdomadaire DGEO).

■ Conseiller et accompagner les partenaires culturels et scolaires dans la mise sur pied de projets culturels.

ORGANISATION :

■ É&C est formé de personnes ressources aptes à fournir informations, contacts ou moyens pour soutenir le développement de projets culturels et artistiques pour les élèves.

■ Dans chaque établissement de l'enseignement secondaire, une référente ou un référent culturel est à disposition du corps enseignant. Sa mission consiste à dynamiser la vie culturelle et artistique à l'école.
Au secondaire II, la référente ou le référent culturel est soutenu dans sa mission par un groupe culturel.

■ Trois commissions, une par degré d'enseignement (CECEP, CECCO et COMECII) et 3 conseillères culturelles ou conseillers culturels au Service écoles et sport, art, citoyenneté (Sésac) coordonnent le travail du réseau É&C.

https://edu.ge.ch/site/ecoleetculture/

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS, LUX

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE
POST TENEBRAS, LUX